

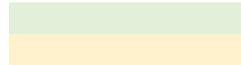


Fiche « Retour d'expérience » Infrabel

Légende :

Champs remplis par le gestionnaire

Champs remplis par l'éleveur / prestataire



Nom de la structure ou de la personne :

Type de gestionnaire (communes, entreprises, personne privée...) :

Localisation :

Personne ressource du projet :

Informations générales

INFRADEL SADP (Société Anonyme de Droit Public)

INFRADEL SADP (Société Anonyme de Droit Public)

Siège Social: Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles
DONNAY THIERRY, Conseiller en environnement (Rue Ernest Solvay, 1 à B 4000 LIEGE)



Données du projet en éco-pâturage

Année de mise en place de l'éco-pâturage :

2020

Type(s) de milieux pâturés (prairie, bassin de rétention, espace naturel, boisement, secteur humide,...) :

Talus de chemin de fer

Surface pâturée :

1,5 ha

Solution d'éco-pâturage choisie (biffer la mention inutile):

- Troupeau personnel
- Eleveur de la région**
- Entreprise prestataire

Pourquoi ce choix ?

Raisons financières et intérêts mutuels

Objectifs de gestion de cet espace (plusieurs choix possibles) :

- Maintien de l'espace actuel**
- Restauration du milieu
- Préservation de la biodiversité**
- Lutte contre une espèce invasive
- Création d'une mosaïque de milieux
- Autre : Alternative à l'entretien mécanisé**

Type de bêtes et races utilisés :

Moutons de race Charmoise

Nombre de bêtes présentes :

+ ou - 22

Type d'éco-pâturage :

- Pâturage fixe : préciser la période de pâturage ?
- Pâturage itinérant : préciser quelle rotation ?

Toute l'année

Avez-vous bénéficié d'aides techniques ou financières ?

Oui

Lesquelles :

Non

Avez-vous mis en place des actions d'information et de sensibilisation des citoyens?

Oui

Lesquelles :

Couverture médiatique (radio, TV, espace web, réseaux sociaux, publications) via le service communication d'Infrabel

Non

Le projet

Expliquer en quelques lignes le projet (naissance, déroulement, difficultés, installation des clôtures, abris, abreuvoir, surveillance des bêtes, avantages et inconvénients recensés...):



La gestion des espaces verts et talus est nécessaire pour la sécurité des circulations ferroviaires. Il faut garantir la visibilité des signaux aux conducteurs, limiter la hauteur de la végétation afin d'empêcher tout dégat et contact avec les installations (caténaire, trains) et garantir un accès sécurisé aux équipes pour les interventions d'entretien et de travaux.

Infrabel avait déjà quelques terrains mis en location destinés aux riverains. Certains comportaient des animaux (moutons, chevaux, bétails).

En tant qu'acteur de la mobilité durable, Infrabel s'engage dans la biodiversité en veillant à diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement.

Ce projet, réellement orienté "éco-pâturage", a commencé en 2018 avec des talus situés à Malines.

Suite au reportage télévisé réalisé pour l'occasion, le collège des producteurs a invité Infrabel à faire une présentation auprès des éleveurs d'ovins/caprins.

Grâce à cette événement, des contacts ont été pris. Un éleveur de la région s'est montré intéressé par un terrain et un partenariat a été conclu.

La pose de clôture est réalisée par un prestataire et est à charge d'Infrabel. Le terrain fait l'objet d'un contrat d'occupation précaire, et une participation financière est demandée à l'éleveur.

L'avantage pour Infrabel est que le terrain est entretenu et que le personnel lié à la surveillance est libéré pour d'autres tâches.

L'avantage pour l'éleveur est d'utiliser un terrain à faible coût et proche de son domicile.

Partenariat gestionnaire / éleveur / prestataire

Comment s'est mis en place le partenariat avec l'éleveur ou le prestataire de service ?

Une convention a-t-elle été mise en place ?

Via le collège des producteurs. L'éleveur a pris contact avec Infrabel suite à une information du collège des producteurs.

• Oui

○ Si oui, pour quelle durée ?

3 ans au départ mais vision à 10 ans. Le but n'est pas de coincer l'éleveur. Il peut prolonger ou arrêter le contrat s'il le souhaite.

• Non



Comment s'organise la surveillance du troupeau, la gestion de l'alimentation en eau etc. avec l'éleveur ?

La gestion du terrain et du troupeau revient à l'occupant, avec l'obligation de maintenir la végétation basse et de gérer les refus le long des clôtures. L'éleveur à l'accès libre au terrain qu'il gère.

L'entretien des clôtures est lui géré par Infrabel.

Le propriétaire du bétail peut installer un abri et/ou un abreuvoir pour autant que ceux-ci soient démontables et ne deviennent pas un danger pour le chemin de fer.

Il est important de signaler que l'éleveur doit souscrire une assurance pour son bétail.

Aspect financier

*Au lancement du projet, quels ont été les coûts d'investissement ? (clôture, abreuvoir, abris, accessibilité du site, achat de bêtes etc.)
Investissement total du gestionnaire ou prix à l'année (si entreprise extérieure) :
Quels sont les frais d'entretien et de gestion annuel à prévoir ?*

Tout dépend de l'accessibilité du terrain et de la facilité à poser une clôture. Ceci entre en ligne de compte pour calculer le prix d'occupation. L'amortissement est prévu sur 10 ans.

Pas de données disponibles.

Réparation des clôtures si nécessaire, gestion de la végétation à l'extérieur des clôtures (côté voies).

Quels sont les avantages de la mise en place de cette pratique pour vous ? Les contraintes (transport des bête, surveillance etc.) ? Avez-vous réussi à y remédier ?

L'éleveur ou le prestataire

L'avantage est de pouvoir bénéficier d'une surface cloturée qui permet de laisser paître le troupeau avec une charge qui est adaptée en fonction de la saison et de la pousse de la végétation. Celle-ci est dès lors régulée par d'autres moyens que ceux mécaniques actuellement et principalement utilisés. L'approche est donc avant toute chose environnementale. Le choix du terrain, à proximité de mon habitation, permet une surveillance relativement aisée. Un parc de contention mobile permet de canaliser les animaux qui sont relativement familiers pour les soins éventuels et diverses phases de mouvement qui se font à l'aide d'une bétailière.

Un mot du gestionnaire (conseils, remarques ...) :

Infrabel poursuit ses recherches de partenaires pour de l'éco-pâturage. De nombreux contacts sont pris et des terrains sont disponibles dans toutes les régions. La concrétisation peut parfois prendre du temps car Infrabel est soumis aux lois des contrats liés aux marchés publics et mise en concurrence.

Un mot de l'éleveur ou du prestataire (Avantages, difficultés, valorisation des bêtes, conseils ...) :

La difficulté première est de s'accorder sur les termes d'un contrat qui respecte les desideratas de chacun et protège l'éleveur par rapport aux responsabilités que pourrait engendrer tous problèmes.

En effet, le retour économique d'une telle activité est négligeable par rapport aux dédommagements que pourraient réclamer sans aucune protection Infrabel en cas de souci.

La deuxième difficulté est de trouver un équilibre financier vis-à-vis d'une telle activité, le terrain paturé étant de très faible valeur fourragère.



Mais avec de la patience et de la bonne volonté, Infrabel s'efforce de trouver un bon accord entre l'entreprise et l'éleveur.

Cela étant dit, le challenge environnemental est très intéressant et les premiers résultats s'avèrent conculants.